

Déjà élevé, le prix de la tomate risque de s'envoler

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4505 - Lundi 18 juin 2018 - Prix : 10 DA

Politique éducative

Trois défis à relever par Benghebrit

Page 2

Ziani, président de la Fédération de l'agroalimentaire à la radio :

«La pérennité juridique», une condition pour la relance économique

Page 3

Mobilisation accrue pour le bon déroulement des épreuves

A J-3 du Bac, stress et tension chez les candidats



PI/DR

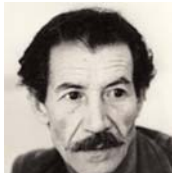
Ils seront plus de 700 000 candidats à concourir à l'examen, dont les épreuves débutent mercredi. Toutefois, l'angoisse monte chez les candidats mais aussi chez leurs parents. La peur de l'échec, la crainte de décevoir... Autant de sentiments qui se mélangent et qui deviennent un vrai facteur de stress.

Lire page 2

Projet de loi

L'exception d'inconstitutionnalité présentée jeudi devant l'APN

Page 4



Arts plastiques

Le 90^e anniversaire de Issiakhem célébré par Google

Page 13

Mobilisation accrue pour le bon déroulement des épreuves

A J-3 du Bac, stress et tension chez les candidats

■ Ils seront plus de 700 000 candidats à concourir à l'examen, dont les épreuves débutent mercredi. Toutefois, l'anxiété monte chez les candidats mais aussi chez leurs parents. La peur de l'échec, la crainte de décevoir...

Autant de sentiments qui se mélangent et qui deviennent un vrai facteur de stress.

Par Meriem Benchaouia

J-3 avant le début des épreuves du Bac ! Le compte à rebours est lancé. C'est donc la dernière ligne droite avant cet examen tant redouté, la pression est à son paroxysme et l'organisme déjà usé. L'heure n'est plus aux révisions mais à la détente après plusieurs jours d'efforts intellectuels et de concentration sur les cours. Ils seront plus de 700 000 candidats à concourir à l'examen, dont les épreuves débutent mercredi. Toutefois, l'anxiété monte chez les candidats mais aussi chez leurs parents. La peur de l'échec, la crainte de décevoir... Autant de sentiments qui se mélangent et qui deviennent un vrai facteur de stress. Le Bac est une épreuve qui a toujours été dramatisée. Les parents, les proches, l'école, les professeurs et la société donnent une grande valeur à ce diplôme qui marque, en quelque sorte, le passage à la vie adulte, ce qui met, de surcroît, une énorme pression aux futurs bacheliers. La panique de la feuille blanche hante tous les esprits et laisse entrevoir aux plus malins le salut de la tricherie, qui du reste a pris ces dernières années des proportions alarmantes avec le développement des nouvelles technologies, notamment l'utilisation de la 3G. Il faut dire que les efforts consentis par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la lutte contre la triche n'arrivent toujours pas à éradiquer ce phénomène, une réalité amère à laquelle fait face ce département. Afin d'éviter le même scénario des années précédentes, émaillées par des



fuites sans précédent des sujets d'examen, des mesures strictes ont été annoncées pour éviter d'avoir à gérer les retombées d'un autre scandale. A cet effet, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît, a assuré que toutes les dispositions ont été prises par le gouvernement pour le bon déroulement et la sécurisation des épreuves du baccalauréat, prévues du 20 au 25 juin. Plusieurs départements ministériels travaillent d'arrache-pied avec le ministère de l'Éducation nationale «pour le bon déroulement et la sécurisation des examens du baccalauréat» auquel se présenteront cette année 709 448 candidats, a précisé M^{me} Benghebrît lors d'une rencontre avec la presse. Evoquant la mesure de la coupure de l'internet au début de chaque épreuve pour une durée d'une heure, afin d'éviter les tentatives de fraude, la ministre a

avoué que «cet élément nous est imposé, c'est un cas de force majeure. On n'est pas à l'aise pour le recours à la coupure, mais on ne doit pas baisser les bras devant de tels phénomènes», dira-t-elle. «L'aspect de l'éthique doit primer sur l'aspect sécuritaire et doit aussi concerner l'opinion publique et toute la société qui doit s'indigner et dénoncer toutes les formes de fraude, tout en œuvrant à récompenser l'effort», a souligné la ministre. Relevant que beaucoup de candidats «sont victimes de leur manque de conscience des conséquences de leur geste en recourant à la fraude», la ministre a rappelé les sanctions prévues dans ce cas et qui excluent, pour une durée de 3 ans, les candidats scolaires et 5 ans les candidats libres de cet examen. Cette année, le ministère de la Poste, des Télécommunications,

Technologies et du Numérique, à la demande du ministère de l'Éducation nationale, a décidé de couper l'internet pendant une heure avec le début de chaque épreuve du baccalauréat, pour éviter tout ce qui peut entacher cet examen. Les réseaux sociaux peuvent également être perturbés durant la période du Bac. Le ministère de l'Éducation reconduira aussi pour cette année les mesures prises durant les précédentes sessions de Bac, notamment, depuis le déploiement de l'internet mobile haut débit 3G en 2014 en Algérie, à savoir l'interdiction au niveau des centres d'examen des smartphones et autres tablettes, des outils numériques, objets connectés et écouteurs. Ces mesures concerneront aussi bien les candidats au baccalauréat que les enseignants, les surveillants et le personnel administratif. Un protocole a été

élaboré par le ministère «à travers un document volumineux pour toutes les étapes de l'examen afin d'assurer la meilleure organisation possible de cet événement», a indiqué la première responsable du secteur.

Plus de 18 000 policiers mobilisés

La Direction générale de la Sûreté nationale a mis en place, pour la couverture sécuritaire des examens du baccalauréat 2018, un plan portant mobilisation de plus de 18 000 policiers de différents grades, a indiqué la DGSN dans un communiqué. Ce plan prévoit la sécurisation de 2 108 centres d'examen à travers le territoire de compétence de la Sûreté nationale au niveau de toutes les wilayas du pays, de 14 centres de collecte, 70 centres de correction, deux centres d'impression, 66 centres de conservation des copies, précise la même source. Les services de la DGSN seront mis également à contribution pour la sécurisation des centres avancés de conservation des sujets. Par ailleurs, tous les dispositifs de prévention ont été mis en place pour faciliter la circulation à proximité des centres d'examen et assurer la sécurité des candidats à travers des points de contrôle fixes et d'autres mobiles, en vue de la réussite de toutes les conditions réunies pour le bon déroulement des épreuves du baccalauréat à travers tout le territoire national. Dans ce cadre, les patrouilles pédestres et mobiles seront intensifiées pour éviter le stationnement anarchique à proximité des centres d'examen.

M. B.

Politique éducative

Trois défis à relever par Benghebrît

Dans un document intitulé «Politique éducative», le ministère de l'Éducation nationale tente de cerner «dans une démarche de visibilité et de lisibilité», les problématiques posées à l'école algérienne en mettant en perspective les recommandations des deux conférences nationales d'évaluation de la réforme organisées en 2014 et en 2015.

Ainsi, le document du ministère a qualifié le seuil des programmes (ataba) dans le secondaire, appliqué pendant 7 années consécutives (2008-2015), d'une pratique «anti-pédagogique», conduisant à «la suppression de concepts et de savoirs structurants de certaines disciplines scolaires : physique, maths, philosophie, et qui sont d'indispensables pré-requis pour poursuivre des études dans l'enseignement supérieur».

Le document a pointé du doigt aussi la faiblesse des résultats au baccalauréat, avec une moyenne de 45-50% de réussite ces dernières années, soit en deçà des objectifs fixés par la loi d'orientation. Pour expliquer ces dysfonctionnements,

le document cite, entre autres, la surcharge d'élèves dans les classes, le déficit en qualification professionnelle des enseignants, la quasi-désaffection de l'option d'orientation scientifique – et surtout technologique – chez les parents et les élèves, la désorganisation du temps scolaire (en principe, 36 semaines d'enseignement au minimum) induite par les grèves successives et l'allègement des programmes scolaires.

Par ailleurs, le ministère de tutelle se fixe, pour l'instant, trois défis à relever. Le premier est celui de la refonte pédagogique, clef de voûte de la réforme, parce qu'elle s'adresse au niveau micro de l'amélioration du fonctionnement de l'école. Cette refonte confère, d'abord, une «portée axiologique importante au recadrage stratégique sur la dimension nationale dans les curriculums et manuels scolaires, impliquant une mise en conformité des contenus d'enseignement avec la loi d'orientation sur l'éducation nationale. «Au plan éducatif, il s'agit de faire prendre conscience de l'apparte-

nance à une identité historique collective, commune et unique, consacrée officiellement par la nationalité algérienne», énonce cette loi.

D'autre part, la refonte pédagogique tend à rompre avec la méthode de transmission des connaissances par l'enseignant et à leur exclusive restitution par l'élève (mémorisation/restitution), une pratique qui «étouffe l'éveil de l'intelligence chez l'élève» et devant laisser place à de nouveaux comportements, notamment «une participation active de l'élève qui contribue ainsi à son propre apprentissage».

Le 2^e défi à relever est celui de la bonne gouvernance. A cette effet, le document relève la densité du système scolaire algérien, soit des effectifs de plus de 8 millions d'élèves et 700 000 fonctionnaires, d'où la nécessité d'«instaurer des mécanismes d'autorégulation et de promouvoir de manière constante le dialogue et la concertation au sein de la communauté éducative».

C'est dans cet esprit que les parte-

naires sociaux ont adhéré à une charte d'éthique du secteur de l'éducation pour la stabilité du secteur. «C'est par le respect de l'éthique que se réalisent les conditions préalables à la réussite de la réforme : stabilité, confiance et sérénité», souligne le document.

Le troisième défi porte sur la modernisation de la gestion du secteur implique l'emploi intelligent des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui peuvent apporter une «plus-value en temps et en efficacité».

Le troisième défi porte sur la professionnalisation des personnels par la formation. Il est question, à cet égard, de réviser les cahiers des charges des Ecoles normales supérieures (ENS) pour les adapter aux réels besoins du futur enseignant, de le former sur le plan académique et de l'outiller dans des domaines importants tels que la psychopédagogie, la pédagogie pratique, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, etc.

Louiza Ait Ramdane

Baisse de la production en raison de la rareté d'irrigation et de stratégie de récolte

Déjà élevé, le prix de la tomate risque de s'envoler

■ Le prix de la tomate a connu une hausse considérable durant ce mois de ramadhan et risque de s'envoler les jours à venir. Cette augmentation est due à la baisse de la production prévue au titre de la saison agricole 2017, en raison, d'une part, de la rareté d'eau d'irrigation dans certaines wilayas du pays, d'autre part, de l'absence de stratégie de stockage et de récolte et le manque d'unités de transformation.

Par Thinhinene Khouchi

Le fruit tant apprécié par les Algériens risque de manquer ou de se vendre à des prix élevés durant les prochains jours, en raison de la baisse de sa production. En effet, le prix de la tomate a connu une augmentation considérable durant le mois sacré du ramadhan et même avant, s'affichant dans plusieurs marchés de la capitale à 170 DA le kilo. Les commerçants disent ne pas être responsables de cette hausse continue du prix de la tomate et rejettent la faute sur les grossistes ou même les agriculteurs en ce qui concerne la qualité du produit. De leur côté, les agriculteurs se plaignent et appellent les responsables à trouver des solutions à leur galère quotidienne. En effet, quand la production de la tomate connaît un surplus, le manque de stockage ou d'unités de transformation de la tomate fait que plusieurs agriculteurs se voient alors obligés de jeter leur récolte. Un autre problème à Guelma, où la production de la tomate industrielle prévue au titre de la saison agricole 2017-2018 atteindra le plus bas niveau enregistré au cours de ces cinq dernières années en raison de «la rareté d'eau d'irrigation et la cessation d'activité de l'Office des périmètres d'irrigation», a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Les prévisions des services concernés de cette direction indiquent que la campagne agricole en cours connaîtra la réalisation d'une production de 1,73 million de quintaux de tomate industrielle dans la wilaya contre une quantité de 3,217 mil-



ions enregistrée au cours de la saison agricole précédente et près de 3 millions quintaux produits au titre de la campagne de récolte 2015-2016. Selon les données présentées par la DSA à quelques jours du lancement de la campagne de récolte 2017-2018, les surfaces réservées dans la wilaya de Guelma à cette culture ont atteint 2 490 hectares contre 5 000 quintaux plantés pendant la précédente. L'absence des sources d'eau d'irrigation, comme alternative aux eaux du barrage Bouhemdane, le seul ouvrage qui alimente l'Office des péri-

mètres d'irrigation en quantités d'eau annuelles nécessaires, est le facteur principal ayant engendré le recul de la dynamique de la filière tomate industrielle, ont affirmé les responsables de ce secteur, soulignant que le volume d'eau de ce barrage a enregistré ses plus bas niveaux durant ces deux dernières années, causés par le déficit pluviométrique. Face à cette situation, la direction de l'agriculture a encouragé les agriculteurs de la tomate industrielle à adopter des méthodes modernes d'irrigation à travers l'utilisation de la technique d'irrigation goutte à

goutte dont les superficies irriguées ont atteint, au titre de la saison agricole en cours, 1 725 hectares contre 1 460 hectares, recensés la saison dernière, selon les statistiques établies par les services de ce secteur, rappelant que les surfaces irriguées par le système goutte à goutte ne dépassaient pas les 200 hectares au début du lancement de la culture de la tomate industrielle. Beaucoup d'agriculteurs activant dans cette filière, au nombre de 1 000, ont préféré le recours à «un repos technique» pendant la saison en cours et ne pas s'aventurer en l'absence de

signes d'approvisionnement en eau. Dans la wilaya de Guelma, la campagne agricole 2017-2018 sera marquée par l'entrée en service d'une unité de transformation de tomate industrielle, d'une capacité quotidienne de 4 000 tonnes dans la commune d'Ain Ben Beida, à l'est de la wilaya, ce qui contribuera à renforcer les capacités de la wilaya en matière de transformation de la tomate industrielle pour atteindre 13 900 tonnes par jour représentant les capacités des 5 unités activant dans ce domaine à l'échelle locale, a-t-on signalé de même source. T. K.

Ziani, président de la Fédération de l'agroalimentaire à la radio :

«La pérennité juridique», une condition pour la relance économique

L'instabilité juridique dans la dynamique de l'économie nationale hors hydrocarbures est une fois de plus pointée du doigt. En effet, ce matin, Abdelwahab Ziani, président de la Fédération algérienne de l'agroalimentaire, a clairement fait comprendre que la relance de la production nationale, tous secteurs confondus, et à juste raison celle de l'agroalimentaire, demeure tributaire d'une stabilisation des lois.

A ce titre, lors de son passage à la Radio nationale, Chaîne III, le président de la Fédération algérienne de l'agroalimentaire a affirmé que les industriels algériens sont parfaitement à même de relever le défi lancé par les pouvoirs publics en vue de contribuer à la relance de l'économie hors hydrocarbure. Un défi que les industriels algériens peuvent relever pour peu qu'ils bénéficient «d'un accompagnement» et d'une «stabilité des lois et des réglementations accompa-

gnées de l'entreprise» pour «relever la productivité des entreprises». Dans ce contexte, sollicitant «les autorités» pour relancer les projets industriels en dormance, abordant le nouvel outil instauré à l'importation, en l'occurrence le droit additionnel supplémentaire (DAS), il dira que «ce mécanisme» de protection de la production nationale «manquait depuis longtemps» dans la mesure où «il peut immédiatement agir lorsqu'une filière est menacée à travers la mise en place d'une taxe». Citant les filières menacées, il évoquera notamment celles des producteurs d'arômes, des concentrés de tomate ou du lait. Ce sont, dira-t-il, autant de «filiales stratégiques qu'il faut protéger contre la menace des produits finis importés qui viennent casser nos filières». Ce procédé, estimera-t-il, «permettra de reconquérir 50% du marché national». Des procédés de protection, estimera-t-il, qui pourraient néanmoins être levés «une fois que la

concurrence s'installe sur le marché national». Il a salué, à ce sujet, l'initiative du ministère du Commerce qui vient de retirer les franchises de provenances européennes qui «durant plus de treize ans ont fait que des producteurs algériens ont importé des produits finis franchisés sans payer même les 5% des droits de douane».

Aussi, a-t-il appelé les pouvoirs publics à une «stabilité» et «pérennité» du cadre juridique et à aller dans «une continuité en matière d'application des règles et réglementations accompagnant les entreprises». Selon lui, bon nombre d'entreprises ont demandé à investir dans de nouveaux créneaux pourvu que les conditions à même de les encourager dans cette voie leur soient garanties. Et pour cause, afin de jeter les bases d'une industrie nationale compétitive, Abdelwahab Ziani dira attendre des pouvoirs publics des lois à même de protéger réellement

les producteurs algériens sur une période s'étalant de cinq à dix ans, ce qui, d'après lui, garantira aux opérateurs une certaine stabilité réglementaire leur permettant d'activer en faveur d'une production nationale agroalimentaire à même d'assurer une autosuffisance nationale en la matière et contribuer à l'effort d'exportation en mettant l'excédent sur le marché international. Mieux, il plaidera également pour «une unification (réglementaire) de tous les ministères à travers un guichet unique» pour pouvoir relancer l'industrie nationale.

Préconisant la création d'une industrie de recyclage automobile, créatrice d'emplois autour du CKD et régénératrice de métaux, il plaidera, par ailleurs, pour la libération des prix des matières premières subventionnées (lait, farines) qui aujourd'hui «sont volées et détournées» pour aller vers «des subventions directes ciblant les nécessiteux».

Lynda Naili

Projet de loi

L'exception d'inconstitutionnalité présentée jeudi devant l'APN

■ Le projet de loi organique fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité sera présenté jeudi prochain devant les membres de l'Assemblée populaire nationale pour débat et enrichissement, avant d'être soumis au vote lors d'une séance plénière.

Par Samia K.

Le projet de loi découle des nouvelles dispositions de la révision constitutionnelle de 2016 en matière de renforcement des droits fondamentaux et des libertés individuelles et vise la consolidation du processus de démocratisation de la vie publique. En effet, l'article 188 de la Constitution dispose, est-il rappelé dans l'exposé des motifs, que le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.

Autrement dit, le dispositif prévu par l'article 188 de la Constitution tend à permettre au justiciable de contester la constitutionnalité d'une disposition législative lors d'une instance en cours devant une juridiction, lorsqu'il estime que cette disposition porte atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit.

Cette contestation est un moyen permettant au juge, à travers une procédure particulière, de saisir le Conseil constitutionnel, de la conformité à la Constitution d'une disposition législative.

Le projet de loi, qui comprend 28 articles, fixe les principes généraux de l'exception d'inconstitutionnalité qui prévoient que «tout justiciable peut soulever l'exception devant les juridictions ordinaires et les juridictions administratives, y compris pour la première fois en appel ou en cassation. Par contre, le juge ne peut la soulever d'office».

«Si le moyen est soulevé devant le juge d'instruction, il est examiné par la chambre d'accusation».

L'exception ne peut être, cependant, soulevée devant le tribunal criminel de première instance, mais, qu'elle peut l'être à l'occasion d'un appel, pour être examinée avant l'ouverture des débats. «Ceci est justifié par la composition particulière du tribunal criminel et par respect au principe de la continuité des débats propre à cette juridiction», est-il précisé dans l'exposé des motifs.

Le projet de loi traite, ensuite, des conditions d'exercice de l'exception d'inconstitutionnalité. Dans ce contexte, il est stipulé, notamment, que «l'exception doit être présentée, sous peine d'irrecevabilité, par un écrit distinct et motivé, pour permettre au juge d'identifier rapidement le moyen soulevé et statuer sur la demande».

Afin d'éviter que le moyen ne soit soulevé à «des fins dilatoires», la juridiction devant laquelle il est présenté doit procéder à un premier examen pour vérifier que trois conditions sont réunies. D'abord, que «la disposition législative contestée doit déterminer l'issue du litige ou constituer le fondement des poursuites», qu'elle «n'a pas été déclarée par le Conseil constitutionnel conforme à la Constitution, sauf changement de circonstances». La troisième condition dispose que «le moyen soulevé doit présenter un caractère sérieux».

Le projet prévoit également qu'il soit sursis à statuer sur le litige ou le procès pénal, jusqu'à la décision de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, où s'il a été saisi, du Conseil constitutionnel.

Des exceptions à cette règle sont toutefois prévues. C'est le



cas pour une personne privée de liberté à raison de l'instance, «lorsque l'instance a pour objet de mettre fin à une détention, mais aussi lorsque le juge est tenu de statuer en urgence ou dans un délai déterminé».

Concernant les dispositions applicables devant le Conseil Constitutionnel, le projet de loi énonce qu'«après renvoi par la Cour suprême ou le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel, saisi d'une exception d'inconstitutionnalité en informe le président de la République, les présidents du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale, ainsi que le Premier ministre». Dans ce cadre, le projet prévoit que «l'audience du Conseil constitutionnel est publique et que les parties, représentées par leurs avocats, sont mises à même de présenter contradictoirement leurs observations». Il prévoit, également,

que «la décision du Conseil constitutionnel est notifiée à la Cour suprême et au Conseil d'Etat lesquels informent la juridiction devant laquelle l'exception a été soulevée».

Lors de la présentation de ce texte de loi mardi dernier devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, avait précisé que ce projet de loi «intervient en application des dispositions de l'article 188 de la Constitution, après l'amendement de 2016 décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui stipule que le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du conseil de l'Etat lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative

dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution».

Il avait ajouté que «l'amendement a donné aux justiciables un nouveau droit pour la défense de leurs droits et libertés, garantis par la Constitution à travers l'accès indirectement à la justice constitutionnelle, ce qui constitue un saut qualitatif dans la concrétisation de la justice et le contrôle a posteriori des lois».

M. Louh avait indiqué, par la même occasion, que la mise en œuvre de cette loi organique exige la préparation et la formation de tous les intervenants, qu'ils soient magistrats ou membres du Conseil constitutionnel, faisant état de son intégration dans le programme de formation des magistrats enseigné par l'Ecole supérieure de la magistrature en coordination avec le Conseil constitutionnel.

S. K./APS

Fête de l'Aïd El Fitr à Béjaïa

La tradition n'a pas changé

La tradition n'a pas changé à Béjaïa à l'occasion de l'Aïd El Fitr. L'ambiance était au rendez-vous comme chaque année. Les fidèles ont choisi d'aller aux mosquées pour accomplir la prière de l'Aïd qui a commencé à 7h, laquelle a été couronnée par les congratulations de pardon qui se sont prolongées dans la rue, places publiques et ensuite par des visites chez les proches. D'autres ont choisi d'aller aux cimetières et se recueillir sur les tombes de leurs proches, alors que certains ont commencé dès le matin à rendre visite à leurs proches et leurs familles. Le tout dans une ambiance de joie à cette occasion. Les enfants, vêtus de leurs habits neufs, étaient très insoucieux, joyeux et contents d'accompagner leurs parents pour rendre visite à la famille, voisins, etc. Cette tradition purement religieuse s'est ancrée dans les mœurs de

notre société. Une façon de se réconcilier et de renforcer les liens de fraternité entre les gens. Ce qui a négativement marqué par contre ces deux jours de l'Aïd, c'est la cherté des fruits et légumes. Le prix des fruits a doublé. C'est le cas de la pastèque, les pêches et un peu moins le melon. La pastèque qui était cédée à 40 DA est passée à 70 DA et les pêches sont passées à 300 DA le deuxième jour de l'Aïd, alors qu'elles étaient affichées à 160 DA il y a quelques jours. Cela n'a pas empêché cette atmosphère festive est agréable d'antan de régner. Elle était nettement visible chez les gens, les enfants à travers les habits neufs et les jouets offerts par leurs parents. Dans certains villages, la solidarité est toujours en vigueur, des bœufs ont été sacrifiés à la veille de l'Aïd, coupés et répartis ensuite en lots puis distribués généreusement aux habitants

mais surtout aux nécessiteux, une tradition religieuse héritée des ancêtres que plusieurs villages n'ont pas hésité à faire connaître. En ce qui concerne les 1 040 magasins réquisitionnés par la Direction du commerce et des prix (DCP) pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd, il faut dire qu'ils ont suivi le programme, du moins la plupart, surtout le deuxième jour de la fête. Le manque a été observé la matinée du premier jour. Idem pour le transport. Le carburant était disponible. Les 68 stations services privées étaient pour la plupart ouvertes. Même chose pour les stations service de Naftal. Il faut noter un manque de transport dans les zones rurales durant le premier jour. S'agissant de la sécurité des citoyens et des biens, le plan mis en œuvre par la sûreté de wilaya a été exécuté sur le terrain où il a été observé la pré-

sence de la police partout. Une délégation de la police a aussi visité les personnes âgées et les enfants malades pris en charge au niveau des hôpitaux et des centres de protection de l'enfance, notamment à Ihaddaden. Pour sa part, la Protection civile a enregistré des accidents de la route qui ont fait deux blessés, notamment sur le RN 09 à hauteur de Souk El-Tennine. Le mouvement associatif et le Croissant-Rouge algérien a choisi de visiter les malades dans les hôpitaux. C'est le cas à Akbou, Sidi-Aïch, Béjaïa, etc. Notons enfin que le wali a rendu visite aux enfants malades au niveau du CHU Khellil-Amrane et aux bambins du centre d'accueil des enfants assistés. Il était accompagné par le vice-président de l'APW, le chef de Sûreté de la wilaya et plusieurs autres responsables locaux.

Hocine Cherfa

Afrique-Sécurité alimentaire

La BAD approuve un investissement de 15 millions de dollars

■ La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un investissement en fonds propres de 15 millions de dollars dans le Fonds africain pour la sécurité alimentaire, a indiqué cette institution sur son site web.

Par Faiza O.

« Le Conseil de la BAD a approuvé un investissement en fonds propres de 15 millions de dollars dans le Fonds africain pour la sécurité alimentaire (AFSF), afin de soutenir les entreprises dans les PME agro-industrielles et d'améliorer la sécurité alimentaire en Afrique », a précisé la banque. L'AFSF est un fonds de deuxième génération qui vise une capitalisation totale de 100 millions de dollars, explique la BAD. Le Fonds investira dans des petites et moyennes entreprises à forte croissance opérant dans les chaînes de valeur alimentaires et agricoles en Afrique subsaharienne. Il vise à répondre aux besoins des opérateurs les moins bien desservis du segment des PME agricoles qui ne sont pas des cibles des grands fonds de capital-investissement et des banques commerciales. Le gérant du fonds «Zebu Investment Partners» est expérimenté dans la production et la transformation des produits alimentaires au niveau des PME. Considérant les besoins largement sous-financés du financement agricole en Afrique, la politique d'investissement du Fonds implique «le déploiement d'in-



PH/D.R.

truments de capitaux propres ou de quasi-capitaux pour fournir des capitaux d'expansion dans la majorité des cas avec un ticket moyen de 6 millions de dollars», selon la BAD. En se concentrant davantage sur l'Afrique subsaharienne et en s'appuyant sur sa présence en Afrique du Sud, au Ghana et à l'île Maurice, le Fonds investira dans des pays mal desservis tels que le Sénégal, le Mali et le Rwanda, souligne la

Banque africaine de développement. Il est prévu que le Fonds créera au moins 20 emplois directs pour 1 million de dollars investis au profit de plus de 14 000 petits exploitants, les femmes occupant au moins 40% des emplois créés. En plus de ses investissements, le Fonds fournira un soutien post-investissement par le biais d'une facilité d'assistance technique aux sociétés émettrices. La stratégie

d'investissement du Fonds est pleinement alignée sur la Stratégie décennale de la Banque (2013-2022), ainsi que sur la politique et stratégie d'intégration régionale (2013-2024) en particulier sur ses activités inclusives. Les sociétés pipelinaires potentielles actuelles sont alignées sur les objectifs du programme «High 5 - Feed Africa» de la Banque (grâce à des investissements dans les entreprises

de transformation des aliments, des boissons et de l'agroalimentaire), industrialiser l'Afrique (en investissant dans des entreprises de transformation), intégrer l'Afrique (à travers des investissements dans des entreprises qui répondent aux économies régionales) et améliorer la qualité de vie des Africains (grâce à la mise à disposition d'une facilité d'assistance technique). F. O.

Serriculture à Ouargla

Près de 750 000 qx de différents produits maraîchers récoltés

Une récolte de 749 997 quintaux (qx) de produits maraîchers sous serres a été réalisée à ce jour à travers la wilaya de Ouargla, au titre de l'actuelle saison agricole (2017-2018), a-t-on appris hier auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Ciblant une superficie totale (plantée) de 2 088,38 ha réservée à la serriculture, dont 1 289,72 ha récoltés, cette production concerne différents produits maraîchers, dont la tomate (12 300 qx), la courgette (11 745 qx), le piment (6 376 qx), le concombre (6 600 qx), le poivron (3 600 qx), la pastèque (192 600 qx) et le melon (83 145 qx), a-t-on indiqué. Une hausse a été enregistrée par rapport à la saison agricole précédente (2016-2017), qui avait donné lieu à la récolte de pas moins de 223 825 qx de produits agricoles similaires, sur une superficie (récoltée) de 383,25 ha, selon les statistiques du Service de la production et de l'appui technique à la DSA. La serriculture maraîchère a connu ces dernières années une dynamique dans la wilaya de Ouargla, à la faveur des divers programmes de développement accordés par l'Etat pour l'extension des superficies dédiées à ce genre cultural, a-t-on souligné. Elle se répartit sur la quasi totali-

té des communes de la wilaya qui recèle d'importantes ressources hydriques et d'immenses étendues de terres aptes à la mise en valeur, signale-t-on. Cette wilaya du sud-est du pays, où la phœniciculture reste la principale activité pratiquée par les agriculteurs locaux, dispose d'un

important complexe agro-industriel consacré à la production de primeurs (légumes hors-saison) avec l'utilisation de la géothermie, sachant qu'une opération d'exploration de courgettes-bio vers l'Europe a été entamée en février dernier. Localisé dans la localité de Ghamra (commune de

Mégarine), relevant de la wilaya déléguée de Touggourt (nord de Ouargla), ce complexe, qui exploite une surface de 10 ha (extensible à 40 ha), s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID) et la société espagnole Alcantara-Systems,

notamment pour la formation, le transfert du savoir-faire, la production et la commercialisation, conformément aux normes internationales. Concernant l'impact social, cet investissement génère une centaine d'emplois directs, indirects et saisonniers.

Assia D./APS

Réforme de la zone euro

Paris et Berlin proches d'un accord

Après des mois de divisions sur le sujet, Paris et Berlin sont désormais très proches d'un accord sur la réforme de la zone euro, a annoncé samedi soir le ministre français des Finances, Bruno Le Maire. «Un accord est désormais à portée de main», a-t-il indiqué sur son compte twitter, à l'issue d'une dernière réunion de négociation sur le sujet avec son homologue allemand Olaf Scholz à Hambourg, en Allemagne. Le ministre a ajouté avoir bon espoir qu'un accord puisse être finalisé au plus haut niveau à l'occasion d'un conseil franco-allemand prévu demain mardi près de Berlin, qui sera présidé par la chancelière allemande, Angela Merkel et le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron. «Il reste deux ou trois points impor-

nants» à régler «mais ils sont bien cernés et limités. Maintenant aux chefs d'Etat de voir si le dernier pas peut être franchi lors du séminaire ministériel mardi», a indiqué à l'AFP une source européenne proche des négociations. M. Macron avait initié l'an dernier le débat sur une refonte de la zone euro. Mais pendant des mois l'Allemagne a traîné des pieds sur le sujet, de crainte de devoir payer pour les autres pays. Le ministre français de l'Economie et des Finances n'a pas donné de détails sur les points de convergence. Mais au vu des plus récentes prises de position des deux gouvernements, un accord se dessine sur la création d'un budget d'investissement de la zone euro. «De vrais progrès ont été faits sur les points sensibles qui restaient à

trancher, en particulier sur le budget de la zone euro», a confirmé la source européenne à l'AFP. L'Allemagne entend toutefois le limiter à seulement quelques dizaines de milliards d'euros, là où M. Macron souhaitait au départ plusieurs centaines de milliards d'euros. Ce budget d'investissement pourrait être financé par une taxe sur les transactions financières, une proposition française d'utiliser une taxe sur les géants du numérique ayant été rejetée par Berlin, selon les médias allemands. Le Fonds de secours de la zone euro pour les pays très endettés, le Mécanisme européen de stabilité (MES) devrait voir ses compétences élargies. Il pourrait notamment accorder des prêts aux pays confrontés à des crises d'origine exogène

(l'Irlande en cas de problèmes suite au Brexit par exemple). Il ne devrait pas prendre néanmoins le nom de Fonds monétaire européen, contrairement à ce que souhaitait l'Allemagne, la France ayant refusé pour ne pas faire d'ombre au FMI, selon la presse allemande. À l'inverse, Berlin a refusé l'idée d'une ministre des Finances ou d'un Parlement de la zone euro. De même, les deux pays divergent encore sur l'achèvement de l'union bancaire, pour mieux protéger la zone euro de crises financières. La France aurait aimé sans tarder créer une garantie de dépôt commune pour tous les clients des banques de la zone euro. Mais Berlin exige que les banques, au niveau national, assainissent d'abord leurs comptes. R. E.

Secourus par l'Aquarius

Les migrants arrivent au port espagnol de Valence

■ Les 630 migrants, au centre de vives tensions sur la politique migratoire ayant secoué l'Europe, ont commencé à arriver hier matin dans le port espagnol de Valence après une semaine d'errance en Méditerranée, ont rapporté les médias.

Par Lyes B.

Un premier bateau transportant une partie de ces migrants, le navire italien Dattilo, est entré hier dans le port, a rapporté l'agence AFP. Ils sont arrivés à bord de l'Aquarius, navire affrété par SOS Méditerranée et Médecins sans frontières, et d'un autre navire militaire italien, l'Orione. Pour ces 450 hommes, 80 femmes dont au moins 7 enceintes, 89 adolescents et onze enfants de moins 13 ans rêvant d'une vie meilleure en Europe, l'arrivée à Valence marque la fin d'un voyage éprouvant de 1 500 kilomètres durant lequel ils auront été le catalyseur de profondes fractures au sein de l'Union européenne sur la question migratoire. Certains d'entre eux doivent être accueillis en France, après l'examen de leur situation en Espagne, avait annoncé le gouvernement espagnol avant-hier. Sur le port de Valence, des tentes ont été montées et des ambulances pré-positionnées pour accueillir les migrants. Une banderole clamant «Bienvenue chez vous», dans différentes langues, a été déployée alors que l'arrivée de l'Aquarius a déclenché un élan de solidarité. «Les gens se proposent pour tout ce qui se présente : servir de traducteur, offrir un logement», expliquait Johnson Tamayo, artiste de 51 ans, l'un des très nombreux bénévoles mobilisés par la Croix-Rouge. Le dispositif mis en place pour cet accueil exceptionnel mobilise 2 320 personnes dont environ 1 000 bénévoles et 470 traducteurs. L'événement est ultramédiatisé, avec plus de 600 journalistes accrédités.

Un geste «humanitaire» et «politique» pour Madrid

Tout juste arrivé au pouvoir, le gouvernement socialiste de Pedro Sanchez avait offert lundi d'accueillir les migrants sauvés par l'Aquarius dans la nuit du 9 au 10 juin au large de la Libye et à qui l'Italie et Malte refusaient d'ouvrir leurs ports. Un geste «humanitaire» mais aussi «politique» pour Madrid, destiné à impulser une réponse européenne commune face à la crise migratoire. Le refus de l'Italie et de son ministre de l'Intérieur Matteo Salvini (Ligue, extrême droite), homme fort du gouvernement, d'accueillir l'Aquarius a en effet plongé l'Europe dans une nouvelle crise sur la question migratoire et déclenché une passe d'armes diplomatiques entre la France et l'Italie. Le président français Emmanuel Macron a ainsi dénoncé la «part de cynisme et d'irresponsabilité du gouvernement italien» de Rome qui a indiqué en réponse de refuser de recevoir les «hypocrites de pays ayant préféré



détourner la tête en matière d'immigration». Mais alors qu'un déjeuner vendredi entre M. Macron et le Chef du gouvernement italien Giuseppe Conte a permis d'apaiser les tensions, Matteo Salvini a persisté et signé samedi en réitérant l'interdiction aux ONG d'accéder aux ports de la péninsule. La crise migratoire déstabilise aussi le gouvernement allemand, la chancelière Angela Merkel faisant face à une fronde de la droite conservatrice qui veut imposer un tour de vis à la politique d'accueil des demandeurs d'asile.

Une partie des migrants en France

L'offre de Paris d'accueillir une partie des migrants de l'Aquarius a été saluée par le Chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, pour qui elle «démontre que c'est dans ce cadre de coopération que l'Europe doit donner une réponse, dans un esprit de solidarité européenne au contenu réel». Concrètement, l'Office français de protection des réfugiés a indiqué à l'AFP être prêt «à envoyer en tout de début de semaine (à Valence) des équipes qui pourront s'assurer que les personnes relèvent bien du droit d'asile». Une fois arrivés à bon port, les migrants de l'Aquarius vont débarquer par groupes après un premier examen médical et devront attendre ensuite que leur situation soit examinée au cas par cas. Chaque migrant «saura

s'il a le statut de réfugié, si c'est un migrant économique» mais aussi «s'il est coupable de certains délits qui le rendent passible d'expulsion», avait souligné vendredi la porte-parole du gouvernement espagnol, Isabel Celaa. Alors que les migrants de l'Aquarius arrivent en Espagne, troisième porte d'entrée par la mer dans l'UE, près d'un millier d'autres migrants sont arrivés dans le sud du pays à bord d'embarcations de fortune vendredi et samedi derniers dont quatre sont morts.

«Les ONG font partie d'un système profondément erroné», affirme le procureur de Catane

Les ONG, qui portent assistance aux migrants en Méditerranée, «font partie d'un système profondément erroné, qui confie les portes d'accès à l'Europe à des trafiquants et à des criminels sans scrupules», a estimé avant-hier le procureur de Catane (Sicile), Carmelo Zuccaro.

«C'est l'aspect erroné des choses qui ne correspond ni au sens d'humanité, ni de solidarité», a indiqué Carmelo Zuccaro, en marge d'un congrès sur l'immigration qui se tient dans sa ville. Le magistrat, spécialisé dans les dossiers liés à l'immigration clandestine, avait suscité une polémique en début d'année en assurant avoir «des

preuves» de contacts entre des passeurs et des ONG, tout en mettant hors de cause celles déjà établies comme Médecins sans frontières (MSF) ou Save the Children. Les ONG avaient vivement réagi à ces propos, réaffirmant que leur action visait uniquement à sauver des vies sur une route migratoire qui a fait des milliers de morts ces dernières années en Méditerranée. Le magistrat italien a par ailleurs estimé que «la création de centres d'accueil gérés au plan international permettrait d'obtenir de bien meilleurs résultats en termes de vies humaines sauvées et d'histoires de violences et d'abus évités». «C'est l'unique moyen, à mon avis, de mettre vraiment fin au trafic honteux d'être humains de la part d'organisations criminelles», a-t-il ajouté. L'idée de créer des «hotspots», des centres pour recenser les migrants, dans les pays de départ ou de transit, a été une nouvelle fois évoquée lors de la rencontre, vendredi à Paris, entre le président français Emmanuel Macron et le Chef du gouvernement italien Giuseppe Conte. L'Italie accuse ses partenaires européens, à commencer par la France, de l'avoir laissée seule gérer la crise migratoire et les quelque 700 000 migrants arrivés sur ses côtes depuis 2013. La gestion de la crise migratoire, née notamment des guerres en Libye et du désordre créé par le «Printemps arabe» et en Afrique, a toujours été un sujet à polémique entre la

France et l'Italie, mais l'Italie et l'Espagne demeurent les seuls pays de la façade nord de la Méditerranée confrontés à des flux interminables de migrants. A son arrivée au pouvoir, le président du Conseil italien a affirmé le 5 juin dernier devant le Sénat qu'il allait mettre fin au «business» de l'immigration alimentée, selon lui, par une «solidarité de façade». «Nous ne sommes pas et nous ne serons jamais racistes» mais «l'Italie ne peut pas être laissée seule face à l'immigration», a-t-il soutenu.

Des milliers d'Italiens dans les rues contre la politique migratoire du nouveau gouvernement

Des milliers de personnes sont descendues avant-hier dans les rues de Rome, capitale italienne, pour protester contre les politiques dures du nouveau gouvernement contre les migrants. Organisées par l'Unione Sindacato di Base (USB), un groupe de coordination des syndicats, les manifestations ont réuni des milliers d'Italiens et de migrants qui portaient ensemble des pancartes lors d'une marche de 2,5 km à travers les rues du centre historique de Rome. Les manifestations ont eu lieu un peu plus de deux semaines après la mise en place d'un nouveau gouvernement italien dirigé par le professeur de droit Giuseppe Conte et soutenu par la Ligue, parti nationaliste et anti-immigration. L'Italie a attiré l'attention du monde entier il y a une semaine, lorsqu'elle a refusé d'accueillir sur son territoire le navire humanitaire Aquarius qui transporte 629 migrants en Méditerranée. Ballottés en Méditerranée depuis dimanche dernier après le refus de l'Italie et de Malte de les accueillir, quelque 629 migrants sont partis mardi soir dernier vers l'Espagne à bord de trois bateaux dont le navire humanitaire Aquarius. Ces migrants, secourus au large de la Libye le week-end dernier, sont restés bloqués jusqu'à mardi à une trentaine de milles des côtes maltaises, suite au refus des deux pays de les accueillir, déclenchant ainsi une vague d'indignation ou d'approbation, dans toute l'Union européenne.

L. B.

Crise des migrants

Selon Merkel la solution doit être européenne

La chancelière allemande Angela Merkel a réitéré, avant-hier, à quel point la solution au problème des demandeurs d'asile illégaux doit être trouvée au niveau de l'Union européenne (UE). «Les migrations constituent un énorme défi. C'est par ailleurs un défi européen auquel il faut apporter une réponse européenne. Je considère que cette question est cruciale pour la cohésion de l'Europe», a

dit M^{me} Merkel dans sa vidéo hebdomadaire rapportée par les médias. M^{me} Merkel et le ministre allemand de l'Intérieur, Horst Seehofer, se sont querellés au sujet de la politique d'immigration, car M. Seehofer veut rendre plus stricts les contrôles aux frontières allemandes et repousser hors d'Allemagne les demandeurs d'asile sans papiers, alors que M^{me} Merkel insiste pour que soit trouvée

une solution européenne à l'immigration illégale lors du sommet de l'UE qui se tiendra à la fin du mois. Intitulée «La dynamique franco-allemande pour l'Europe», la vidéo de M^{me} Merkel a été publiée avant la rencontre entre M^{me} Merkel et le président français Emmanuel Macron, mardi, à Meseberg, à l'extérieur de Berlin, organisée pour préparer le sommet.

Anissa A.

Bordj Bou Arréridj

Les grands transferts d'eau permettront l'alimentation de 130 000 habitants

■ Le projet des grands transferts d'eau à partir des barrages de Tilesdit (Bouira) et Tichy Haf (Béjaïa) assurera l'alimentation de 130 000 personnes dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a affirmé le wali, Salah El-Affani.



Par Lyes B.

Le barrage de Tilesdit approvisionnera près de 74 000 habitants des cinq communes du nord de la wilaya, Ouled Sidi Brahim, M'hir, Mansoura, Heraza et Bendaoud, a précisé le même responsable, détaillant que l'infrastructure hydraulique de Tichy Haf alimentera près de 60 000 personnes des communes de la partie nord d'El Main, Tefreg, Djaafra, Colla, Theniet Ennasr, Bordj Zemoura, Ouled Dehmane

et Tessameurt. Il a, dans le même contexte, relevé que le chef-lieu de wilaya et Ras El Oued seront quant à eux alimentés à partir du barrage d'Ain Zada. Le programme global de développement de la wilaya a mobilisé plus de 14 milliards DA, dont 8 milliards dirigés exclusivement vers l'alimentation en eau potable, a souligné le chef de l'exécutif local qui a expliqué l'importance de la part des projets hydrauliques par l'absence de ressources suffisantes dans la wilaya et le tarissement de nom-

breux forages. L'approvisionnement de la population de la wilaya en eau potable est un objectif principal qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika, a ajouté le wali. Lors de sa récente visite aux chantiers de ces transferts, le wali a exhorté les entreprises de réalisation à terminer les travaux de raccordement des deux communes de Heraza et Bendaoud après la mise en service de l'approvisionnement des communes de

Mansourah, El M'hir et Ouled Sidi Brahim. Le wali a regretté les oppositions de certains propriétaires de terres au passage des canalisations de transfert des eaux du barrage de Tichy Haf, rappelant qu'il a été convenu de fixer les indemnités à 1 000 DA le mètre carré et à 40 000 DA l'olivier. Ces grands transferts devront mettre un terme au déficit en approvisionnement en eau potable de ces localités, notamment durant l'été, qui contraignait régulièrement au recours aux camions citernes, a souligné

de son côté le directeur des ressources en eau. Les dernières précipitations recueillies par la wilaya ont permis de relever le niveau d'eau du barrage d'Ain Zada, capable de stocker 120 millions m³ à plus de 30 millions m³ qui devront permettre un approvisionnement «confortable» des agglomérations de la wilaya, a ajouté le même responsable.

L. B./APS

Tébessa/ Bir El Ater Distribution aujourd'hui de plus de 1 000

logements sociaux

AU TOTAL, 1 006 logements

public locatif (LPL) seront distri-

buisés aujourd'hui à Tébéssa,

dans la commune de Bir El-

Ater, située à 100 km au sud

du chef-lieu de wilaya, a indi-

qué hier soir le chef de l'exécutif

local, Atallah Moulati. Le

même responsable a précisé

que les logements distribués, à

l'occasion de la célébration de

Leilat el Qadr (27^e jour du mois

de ramadhan), sont inscrits

dans le cadre d'un programme

général comprenant la

construction de 1 300 unités

LPL affecté à cette commune,

soulignant que le reste de ce

chantier d'habitations avance à

une cadence jugée «accepta-

table». Lors de son inspection

de ces logements, le chef de

l'exécutif local a insisté sur le

parachèvement des travaux

avant le lancement de l'opéra-

tion d'attribution, notamment

concernant le volet de raccorde-

ment aux différents réseaux

(eau, électricité, gaz et assai-

nissement) ainsi que la créa-

tion d'espaces verts et d'éclaira-

ge public. M. Moulati a égale-

ment visité les communes de

Negrine et Ferkane, situées au

sud de la wilaya, où il a inspec-

té les travaux de réalisation de

différents projets de dévelop-

pement, notamment dans les

secteurs du logement et de

l'éducation, soulignant la

nécessité d'accélérer le rythme

de certains chantiers qui accu-

sent des retards. Le même res-

ponsable a visité les «ksours

de Negrine», un site historique

qui fait l'objet d'une opération

de réhabilitation, à l'initiative

de l'association locale de la pro-

tection du patrimoine et du tou-

risme, où il a exhorté les res-

ponsables locaux à préparer

une fiche et une étude tech-

niques du projet dans l'objectif

d'obtenir un soutien financier

devant permettre de parache-

ver cette opération et œuvrer à

classer ce site, avec l'ambition

de le promouvoir en une desti-

nation touristique.

R. R.

Souk Ahras

Formation en apiculture au profit de 400 agriculteurs

Plus de 430 agriculteurs dans la wilaya de Souk Ahras ont bénéficié, depuis le début de l'année en cours, de sessions de formation en apiculture et production laitière, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). S'inscrivant dans le cadre d'une convention signée entre la DSA et la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnel (DFEP), ces sessions de formation, organisées dans les centres de formation des communes de Merahna, Heddada et Ouled Idriss, ont axé sur la vulgarisation des techniques d'apiculture, l'irrigation d'appoint et la gestion du matériel agricole en plus des méthodes modernes d'élevage bovin dans le but d'augmenter la production laitière, ont précisé les mêmes services. Ces stages de formation étaient «une opportunité» pour faire connaître

aux agriculteurs les méthodes du suivi de l'itinéraire d'un élevage sain des vaches, les techniques de plantation des légumes dont la tomate, la pomme de terre et le maïs, et ceux d'aviciculture et de récolte des céréales, a-t-on fait savoir. Ces sessions de formation qui ont été encadrées par des spécialistes des instituts et centres nationaux agricoles, ont contribué à améliorer et à élever les niveaux et les capacités des agriculteurs dans ces domaines, a-t-on affirmé. Afin de donner plus de chance à la formation de la main-d'œuvre dans le domaine agricole, plusieurs spécialités agricoles, à l'instar de la plantation des arbres, le contrôle d'emballage des dérivés laitiers et leur transformation, la production des légumes, l'apiculture et l'entretien des ruches, ont été introduites aux centres de formation locaux, selon les ser-

VICES de la DSA. D'autres agriculteurs de la localité d'Ouled Idriss ont bénéficié de leur côté de formations liées à la culture du safran, visant à diversifier les activités agricoles génératrices de richesse et créatrices d'emploi, ajoute la même source. Dans la wilaya de Souk Ahras, des travaux sont en cours dans la commune de M'daourouch, pour le parachèvement des travaux d'un institut national spécialisé en agriculture et métiers d'environnement, d'une capacité d'accueil de 300 places avec un internat de 120 lits, qui proposera diverses formations dont l'élevage des animaux, la culture des plantes médicinales et les grandes cultures avec l'objectif, a-t-on souligné, d'accompagner la dynamique de développement du secteur agricole».

Hocine A.

Tlemcen / Aéroport «Messali-Hadj»

L'étude d'extension de la piste d'atterrissage achevée

L'étude d'extension de la piste principale d'atterrissage de l'aéroport international «Messali-Hadj» de Tlemcen Zenata a été achevée et transmise au ministère de tutelle pour inscription, a-t-on appris du directeur des travaux publics de la wilaya. A la faveur de cette étude, confiée à la Société d'études techniques d'Oran (SETOR), cette piste sera portée de 2,6 km actuellement, à 3 km, ce qui permettra à cet aéroport d'accueillir des avions gros porteurs, a indiqué Mohamed Radjâa, précisant que le prolongement de la piste principale sur un linéaire de 400 m pour

atteindre les 3 000 m permettra l'atterrissage et le décollage des avions porteurs du type Boeing B 747-400 sans difficulté. L'étude pour laquelle un délai de six mois a été accordé, a porté, également, sur le rattachement de la piste à la voie de circulation existante en la prolongeant et en projetant une bretelle «A Bis», ainsi que l'aménagement des seuils de piste, la projection de chemin de rondes et le rétablissement des routes existantes, RN 98 et CW 71. Une fois réalisés, ces travaux adapteront l'aéroport aux besoins d'un aérodrome moderne répondant

aux exigences de la navigation aérienne, a-t-on expliqué, ajoutant que le dimensionnement des infrastructures de l'aéroport sera conforme aux normes et aux recommandations de l'Organisation de l'aviation civile (OACI). Cette extension de la piste vers l'ouest du site sera rentable économiquement, cet aéroport venant d'enregistrer, le 1er mai dernier, l'ouverture d'une nouvelle ligne aérienne vers la ville espagnole d'Alicante. Le renforcement de l'activité aérienne par l'ouverture d'autres lignes sera facilité, a-t-on estimé de même source.

A. O.



Tunisie/Politique

Dialogue, stabilité gouvernementale et réformes nécessaires

■ Le dialogue entre les composantes politiques et sociales, la stabilité gouvernementale et des réformes économiques et sociales sont nécessaires pour une reprise de la croissance économique et un retour aux équilibres financiers afin de contribuer à créer des emplois et améliorer les conditions de vie des citoyens, a réaffirmé le mouvement Ennahdha, membre du gouvernement d'union nationale.



Par Sara H.

Dans un communiqué rendu public au terme de la réunion de son bureau exécutif, Ennahdha a réaffirmé «sa position de soutien à la stabilité gouvernementale et de réformes économiques et sociales nécessaires pour une reprise de la croissance économique et un retour aux équilibres financiers afin de contribuer à créer des emplois, développer les régions de l'intérieur et améliorer les conditions de vie des citoyens».

Le mouvement a en outre appelé à la reprise du dialogue entre les composantes politiques et sociales «en tant que mécanisme idéal pour rapprocher les points de vue, renforcer le partenariat politique et bâtir l'unité nationale», tout en valorisant le maintien des canaux de communication entre la présidence de la république, l'Union générale des travailleurs de Tunisie et les autres parties politiques. Les signataires du document de Carthage 2 (organisations nationales et partis) s'étaient mis d'accord lors de leur dernière réunion sur 63

points du document, mais des divergences ont subsisté sur le dernier point portant sur le sort réservé au Chef du gouvernement, poussant le président de la République à suspendre le document. A propos du rapport rendu public mardi par la commission des libertés individuelles et d'égalité, Ennahdha l'a qualifié de «point de départ d'un dialogue sociétal» tout en réaffirmant sa position «constante» de défense des libertés publiques et privées et de soutien des droits de la femme et de ses acquis, conformément aux

dispositions de la constitution. Au sujet des élections municipales, dont les résultats définitifs ont été annoncés mercredi par l'ISIE et qui ont permis à Ennahdha de remporter 2 139 sièges, celle-ci a appelé le gouvernement à publier les décrets portant organisation des conseils municipaux et à en débattre avec les parties politiques.

L'UGTT souligne l'urgence de changer le gouvernement pour sauver le pays de la crise

L'Union générale tunisienne du travail (UGTT) a souligné l'urgence de changer la composition du gouvernement actuel et de nommer dans les plus brefs délais un nouveau Chef du gouvernement pour sauver le pays de la crise politique, économique et sociale. Dans un communiqué, l'UGTT a indiqué que les institutions constitutionnelles, les partis politiques et surtout l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) doivent assumer leur responsabilité historique pour sauver le pays et relancer son édification. L'organisation syndicale estime que le pays est actuellement paralysé en raison de la crise du pouvoir politique qui s'est accentuée au cours de ces derniers mois, outre la crise économique marquée par l'augmentation de l'inflation et la baisse du dinar tunisien ce qui a aggravé le déficit commercial et contribué à la baisse des investisse-

ments, notamment en l'absence d'une diplomatie économique efficace. L'UGTT dénonce également la détérioration du pouvoir d'achat des Tunisiens, la hausse, sans précédent, des prix et des charges fiscales alors que la qualité des services sociaux ne cesse de se détériorer dans tous les secteurs (santé, éducation, transport...). Ces conditions sociales et l'absence de perspectives pour les jeunes chômeurs ont contribué, selon l'organisation syndicale, à la prolifération des crimes et au recours au suicide et à la migration irrégulière et ce, en raison des politiques fausses du gouvernement qui a négligé l'importance du dialogue social, de son incompétence et de l'absence de visions claires et efficaces. Selon l'UGTT, les solutions existent mais leur application nécessite une volonté forte pour réaliser les objectifs du peuple qui aspire à l'emploi, à la dignité et à la liberté.

S. H./Agences

Renégociation de l'Accord de pêche UE-Maroc

Le Front Polisario dépose un recours en annulation

Le Front Polisario, a déposé un nouveau recours en annulation contre la décision du Conseil de l'Union européenne (UE), qui autorise la Commission à ouvrir des négociations avec le Maroc, pour étendre l'accord de pêche UE-Maroc au Sahara occidental et à son espace maritime, a annoncé M'hamed Khadad, membre du Secrétariat du Polisario. «Face à l'incapacité de la Commission européenne à assurer le respect des arrêts de la Cour, le Front Polisario n'a d'autre choix que de saisir, à nouveau, les juridictions de l'UE, au nom du peuple du Sahara occidental, pour demander l'annulation des négociations en cours», a écrit M. Khadad également ministre chargé de la Coordination avec la Minurso dans une déclaration. Ces négociations, a dit Khadad, «violent le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, et les droits y relatifs, se tenant dans le cadre de la politique annexionniste du Maroc», ajoutant qu'«elles ne pourront que déboucher sur un nouvel accord illégal». Cette décision a été prise le 16 avril dernier par le Conseil de l'UE, autorisant la Commission à ouvrir des négocia-

tions, avec le Maroc, pour étendre l'accord de pêche UE-Maroc au Sahara occidental et à son espace maritime, alors que, rappelle M. Khadad, les arrêts du 21 décembre 2016 et du 27 février 2018 de la Cour de justice de l'UE condamnent «définitivement» cette pratique. «En 1986, lors de l'adhésion du Royaume d'Espagne, au lieu de tourner le dos aux accords secrets de Madrid, l'UE a choisi d'endosser la pratique née de ces accords, en incluant systématiquement le Sahara occidental dans le cadre de ses relations commerciales avec le Royaume du Maroc», a écrit le responsable sahraoui. Il a souligné, dans ce contexte, que «pour le peuple du Sahara occidental, le préjudice subi est considérable. Non seulement les revenus générés par ces accords ont permis aux forces marocaines d'occupation de financer leur politique annexionniste, mais l'UE a également contribué à cette politique, en subventionnant directement l'implantation d'infrastructures marocaines en territoire sahraoui occupé». De plus, prolongeant inutilement les souffrances du peuple du Sahara

occidental qui mettent à mal les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Horst Kohler, car, tant que l'UE traitera le Sahara occidental comme un prolongement du Maroc, ce dernier refusera toute négociation directe avec le Front Polisario. Rappelant, l'entêtement de la Commission à négocier, avec le Maroc, des accords internationaux applicables au Sahara occidental, en lieu et place du peuple de ce territoire, ainsi que la non-reconnaissance par l'UE et ses Etats membres de la souveraineté du Maroc sur le territoire sahraoui, le membre du Front Polisario a regretté la tenue des deux premiers rounds des négociations à Rabat, en violation flagrante du statut séparé et distinct du Sahara occidental. M. Khadad a, par conséquent, affirmé qu'après avoir obtenu de haute lutte la reconnaissance en justice des droits du peuple du Sahara occidental, le Front Polisario reste déterminé à agir pour que ces droits soient effectivement respectés par l'UE et le Maroc dans le cadre de leurs relations bilatérales.

A. O./APS

Libye Au moins 34 morts dans des affrontements dans le croissant pétrolier

AU MOINS 34 personnes ont trouvé la mort dans les dernières 48 heures au cours d'affrontements dans la région du croissant pétrolier en Libye, entre des terroristes et l'Armée nationale libyenne (ANL), a indiqué vendredi une source militaire. Parmi les morts, on dénombre 14 soldats et au moins 20 terroristes, a expliqué un officier de l'ANL. «Le nombre de terroristes tués pourrait être plus élevé car il y avait probablement des dizaines de terroristes sur les lieux qui ont été frappés lors d'un raid aérien ce soir. Ils ont été évacués rapidement et nous n'avons trouvé que les carcasses de leurs véhicules armés», a-t-il ajouté. Une coalition terroriste appelée Brigades de défense de Benghazi (BDB) a lancé jeudi une offensive sur cette région située à environ 500 km à l'est de la capitale, Tripoli, s'affrontant avec les forces armées. La compagnie pétrolière libyenne National Oil Corporation (NOC) a évacué tous ses employés de la région, où un état de force majeure a été déclaré dans les deux principaux terminaux pétroliers. Elle a annoncé que l'offensive de ce groupe avait causé une perte de 240 000 barils de brut.

R. M.



Yémen

Echange de tirs près de Hodeida, poursuite de la mission de l'ONU

■ Les troupes progouvernementales et les rebelles au Yémen ont échangé des tirs, hier, près de l'aéroport de Hodeida et sur la route côtière, au 5^e jour d'une offensive qui fait craindre pour les civils déjà éprouvés par plus de trois ans de guerre.

Par Rosa C.

L'offensive des loyalistes pour la reprise de cette ville portuaire clé (ouest), semble néanmoins piétiner alors que l'émissaire de l'ONU Martin Griffiths, poursuit en toute discrétion à Sanaa, la capitale contrôlée par les rebelles, des entretiens sur Hodeida.

C'est principalement par le port de Hodeida sur la mer Rouge, que passe l'aide humanitaire internationale sur laquelle compte une bonne partie des habitants de ce pays pauvre de la péninsule arabique pour survivre.

A la faveur de l'offensive lancée mercredi avec l'aide d'une

coalition militaire sous commandement saoudien, les troupes fidèles au président Abd Rabbo Mansour Hadi ont progressé jusqu'à l'aéroport de Hodeida, situé à la limite sud de la ville tenue par les rebelles Houthis depuis 2014.

Hier, les protagonistes ont échangé des tirs d'obus près de l'aéroport et sur la route côtière, selon des sources militaires. Des tirs qui perturbent les lignes d'approvisionnement des forces progouvernementales qui assiègent des côtés ouest et sud cet aéroport toujours aux mains des rebelles, ont-elles ajouté.

Les Houthis avaient réussi vendredi à couper la route côtière à 100 km au sud de Hodeida, au niveau de la localité de

Tuhaita. «Les tirs se poursuivent dans ce secteur, ce qui affecte la déroulement de l'offensive et perturbe l'arrivée de renforts en provenance du sud», selon une source des forces progouvernementales.

Dans le même temps, l'aviation saoudienne a continué ses raids sur les positions rebelles dans le secteur de Hodeida, ont indiqué les médias des Houthis.

En cinq jours, les combats ont fait au moins 139 morts : 118 rebelles et 21 soldats, selon des sources médicales.

Dans cette guerre qui a fait près de 10 000 morts en plus de trois ans, la bataille de Hodeida est la plus importante depuis une offensive en 2015 qui avait permis aux forces progouvernementales de reprendre aux rebelles plusieurs régions du sud dont Aden, la deuxième ville du pays où siège le pouvoir.

Après l'assaut sur Hodeida, par où transite l'essentiel des marchandises importées, la communauté internationale a dit craindre une interruption de l'aide internationale, essentielle pour un pays frappé par «la pire crise humanitaire du monde», selon l'ONU. Mais l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, un autre pilier de la coalition dont les troupes aident au sol les loyalistes, ont cherché à atténuer ces craintes en promettant une aide



«par air, par mer et par voie terrestre aux civils».

Pour ces deux pays, l'offensive se justifie à deux égards : pour empêcher selon eux que le port soit utilisé pour lancer des attaques contre la navigation internationale en mer Rouge. Et pour mettre fin à l'acheminement selon eux d'armes iraniennes aux Houthis.

En dépit des démentis iraniens sur un transfert d'armes aux Houthis, un rapport confidentiel de l'ONU consulté par l'AFP a établi que des composants de missiles tirés sur l'Arabie saoudite par les Houthis ont été fabriqués en Iran, mais leur date d'envoi au Yémen n'a

pas pu être déterminée.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé jeudi que le port de Hodeida reste ouvert pour éviter une aggravation de la crise humanitaire.

Arrivé samedi à Sanaa, l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths a appelé à la retenue et indiqué être en contact avec toutes les parties en conflit en vue de parvenir à une trêve.

Mais ses contacts avec les dirigeants rebelles ont été entourés d'une discrétion totale. Aucune indication n'a été donnée par les services des Nations unies ou les médias rebelles sur sa visite.

R. C.



Points chauds

Aquarius

Par Fouzia Mahmoudi

En France, la question de l'immigration se fait plus pressante sur un gouvernement qui avait jusqu'à aujourd'hui réussi plus ou moins à éluder ce sujet toujours clivant et prompt à faire ressortir les extrêmes. Mais aujourd'hui l'actualité force le gouvernement d'Emmanuel Macron à faire face à ce dossier brûlant. En effet, l'Aquarius, ce navire humanitaire affrété par SOS Méditerranée et Médecins Sans Frontières qui a été ces derniers jours au centre d'une bataille entre l'Italie et le reste de l'UE, est enfin arrivé au port de Valence en Espagne, avec à son bord 630 migrants cherchant à atteindre «l'Eldorado» européen. Outre le traitement subi par ces chercheurs d'asiles, l'ancienne garde des Sceaux socialiste, Christiane Taubira, plaide dans les médias en faveur de l'accueil des migrants de l'Aquarius, fustigeant le «silence» de la France, mais aussi l'«anglicisme de l'indécence» de ses ministres. Dans une tribune intitulée «Aquarius : Espagne, notre leur», Taubira énumère les épisodes où la France a accueilli des réfugiés en nombre : de la guerre d'Espagne en 1936 à la guerre des Balkans en 1990, en passant par les «boat people» et la guerre d'Algérie. «Il n'est pas question de dire ici qu'il est simple d'accueillir. Il ne s'agit ni d'enjoliver, ni de banaliser, ni même de dédramatiser. Ce n'est pas un conte», convient-elle. «La population augmenta par pics et il en résulta sans doute des pressions sur les services publics, il fallut partager, il y eut des tensions. Mais le fait est : la société ne s'est ni effondrée ni même affaiblie», poursuit-elle. «Elle absorba une part du monde et s'en épanouit, dans sa langue, sa gastronomie, ses arts, ses artisans, sa littérature...». «L'Europe avait une occasion d'exister, de retrouver son magistère éthique sur une scène internationale pleine de fracas, où prospèrent la crânerie, la fourberie, l'ivresse de l'impunité, le désarroi», affirme l'ex-ministre de la Justice. «Au lieu de cela, la panique gagne. La Chancelière allemande recule, l'Italie bascule, et chez nous la parole officielle fait des gammes sur la misère du monde après des tremolos sur les personnes sans-abri et les personnes réfugiées qui, en quelques mois, étaient censées ne plus se trouver à la rue», accuse-t-elle, allusion à un engagement d'Emmanuel Macron. «Chez nous encore, des porte-parole font dans le marketing de l'oxymore avec la «fermeté-humanité». Chez nous toujours, des ministres font dans l'anglicisme de l'indécence sur le shopping et le benchmarking. Quand ce n'est pas carrément le silence...», poursuit-elle, en référence à des termes utilisés par les ministres des Affaires européennes, Nathalie Loiseau, et de l'Intérieur, Gérard Collomb. «Pendant ce temps, dans toute l'Europe, cette impuissance fait la courte échelle aux extrémistes irresponsables et fanfarons», regrette-t-elle. Mais les leçons de morale de l'ancienne garde des Sceaux sont en décalage avec la réalité du moment qui pousse les électeurs à voter pour les partis «populistes» par crainte d'être submergés. Le gouvernement, préférant ménager la population en vue des prochaines élections, refuse ainsi de prendre le risque de voir le FN ou même LR tirer avantage de son «axiome» et choisit ainsi de se montrer ferme, quitte à prendre le risque de paraître insensible.

F. M.

Afghanistan

Les talibans refusent de prolonger le cessez-le-feu

Les talibans ont rejeté hier un appel du président afghan Ashraf Ghani à prolonger un cessez-le-feu inédit à l'occasion de la fin du mois de ramadan, décevant les espoirs de paix d'une population épuisée par des décennies de conflit.

«Le cessez-le-feu se termine ce soir et nos opérations reprendront si Dieu le veut. Nous n'avons aucune intention de prolonger le cessez-le-feu», a déclaré le porte-parole taliban Zabihullah Mujahid dans un message transmis à l'AFP, suggérant ainsi une reprise des combats dès aujourd'hui.

Le porte-parole n'a fait aucune allusion directe à l'appel du président Ashraf Ghani, qui avait annoncé samedi une prolongation du cessez-le-feu côté gouvernemental et appelé les talibans à en faire autant. Cette annonce avait reçu l'appui de la communauté internationale.

La mission de l'Otan en Afghanistan et les forces armées américaines ont indiqué qu'elles respecteraient l'annonce de prolongation du président Ghani. L'Union européenne avait pour sa part qualifié la trêve d'«historique».

M. Ghani a également indiqué que 46 prisonniers talibans avaient été libérés, une tendance qui «va se poursuivre», selon lui.

Annoncé initialement pour huit jours côté gouvernemental et trois jours côté taliban, le cessez-le-feu a donné lieu ces derniers jours à d'inédites scènes de fraternisation entre combattants talibans, civils et membres des forces de sécurité, qui ont été vus se donnant l'accolade et se prenant en photo ensemble.

Mais il a été terni samedi par un attentat-suicide qui a fait 35 morts et 65 blessés parmi une foule célébrant la cessation des combats dans le district de Rodat dans la province orientale de Nangarhar, selon un nouveau bilan rendu public hier par les autorités locales.

L'attaque a été revendiquée hier par le groupe État islamique, qui n'est pas inclus dans le cessez-le-feu, de même que les autres groupes armés sévissant en Afghanistan.

Dès l'annonce initiale du cessez-le-feu, les analystes s'étaient montrés prudemment optimistes, estimant qu'il pourrait potentiellement renforcer la confiance entre les parties et

constituer une base menant à l'ouverture de pourparlers de paix entre les belligérants après près de 17 ans de conflit.

Mais l'annonce du refus taliban de prolonger la trêve n'a pas surpris certains diplomates occidentaux en poste à Kaboul.

«S'ils prolongent le cessez-le-feu, ils seront obligés de négocier, ce à quoi je pense qu'ils ne sont pas intéressés. Ils cherchent une véritable victoire», a indiqué l'un d'entre eux à l'AFP sous couvert d'anonymat.

Suite à l'attentat de samedi, les talibans avaient ordonné à leurs combattants d'éviter de se mêler aux forces de sécurité afghanes et aux civils.

«Afin d'éviter tout tort aux civils (par notre présence), tous les commandants devront empêcher les moudjahidines de participer à de tels rassemblements», a annoncé le porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid sur Twitter.

Certains chefs talibans ont pour leur part déclaré à l'AFP qu'ils voyaient d'un mauvais œil leurs combattants se rendre dans des zones contrôlées par le gouvernement et sympathiser avec les forces de sécurité.



Arts plastiques

Le 90^e anniversaire de Issiakhem célébré par Google

■ Le moteur de recherche Google a célébré, hier, l'anniversaire du grand artiste M'hamed Issiakhem. Le but de cette commémoration est de rendre hommage à cet artiste pluridisciplinaire qui a donné à la peinture algérienne moderne ses lettres de noblesse. Il faut savoir que les œuvres de l'artiste sont visibles dans les musées du monde, bien sûr, mais aussi dans des lieux publics.

Par Hania Semmoun

Né en 1928 dans le village d'Aït Djennad en Kabylie, Mohamed Issiakhem avait fait ses classes à la Société des beaux-arts d'Alger en 1947, avant de rejoindre l'Ecole des beaux-arts d'Alger, puis celle de Paris où il est admis après une exposition dans une galerie parisienne. A 16 ans, il perd trois membres de sa famille et se voit amputé du bras gauche suite à la manipulation d'une grenade ramassée près d'un camp militaire français. Après le drame, Issiakhem vivra toute sa vie meurtri dans sa chair et dans son âme et son œuvre sera définitivement marquée du sceau de la douleur.

L'Algérie lui reconnut le fait qu'il avait donné à la peinture algérienne moderne ses lettres de noblesse avant même l'indépendance. M'hamed Issiakhem a même imprimé un style propre à l'art plastique algérien et son legs éternel est encore visible dans les musées, bien sûr, mais aussi dans des lieux publics où son trait est reconnaissable entre tous.

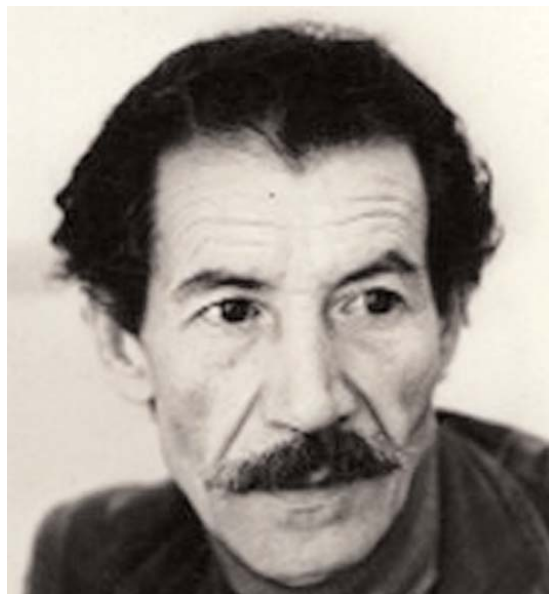
Artiste accompli touchant à tous les domaines des arts plas-

tiques, Mohamed Issiakhem avait apporté sa touche, si particulière et qui en a inspiré tant d'autres, à des œuvres cinématographiques et littéraires.

Fondateur de l'Union nationale des arts plastiques (Unap), il s'est aussi consacré un temps à l'enseignement. Peintre au trait de pinceau très expressif, M'hamed Issiakhem a aussi réalisé des billets de banque et des timbres postaux, outre les nombreuses fresques murales qui ornent les rues d'Alger. M'hamed Issiakhem était aussi dessinateur de presse et créateur de décors pour des films comme «La voie»

de Slim Riad ou «Poussières de juillet», réalisés pour le Télévision algérienne avec son compagnon de toujours, l'écrivain, poète et dramaturge Kateb Yacine, qui lui avait donné le surnom d'«œil de lynx».

Sa relation avec Kateb Yacine, rencontré à Paris au début des années 1950, se traduisait souvent dans les œuvres de chacun d'eux par des poèmes et des textes illustrés ou des toiles agrémentées de poèmes manuscrits, à l'exemple de la plaquette «Issiakhem, œil de lynx et les Américains, trente-cinq années de l'enfer d'un peintre». H. S.



Poésie

Parution d'une traduction en français du poème lyrique «Al Burda»

Une traduction du poème lyrique «Al Burda», composé au XIII^e siècle par Al Imam Sharafu-d-Din Al Bûsirî, traduit vers le français et commenté par l'ancien directeur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris, Cheikh Hamza Boubakeur (1912-1995), a été publié récemment dans une version «collector». Edité par la maison «Al Bayazin», cet ouvrage, portant le titre «Al Burda», revient sur ce

célèbre poème, qui est d'un grand intérêt religieux et historique, en présentant une traduction et un commentaire de chacun des 160 vers que comporte cette «qacida» (poème) glorifiant le prophète de l'islam.

«Al Burda» se décline en 10 chapitres dédiés à la poésie amoureuse et aux plaintes sentimentales, à des mises en garde contre les errances de l'âme, à la noblesse et l'éloge du saint

Coran. Cette «qacida», la plus récitée dans les mosquées et zaouïa du monde musulman, particulièrement la veille du Mawlid Ennabaoui, réserve une grande partie au «Medh» (louanges au prophète), mettant en avant la lutte du prophète pour le triomphe de la cause de Dieu, les miracles du prophète ou encore du «voyage nocturne et de l'ascension» de ce dernier.

Le traducteur Cheikh Hamza

Boubakeur, dont le travail de traduction et de commentaire a été achevé en 1980, explique dans ses commentaires l'intérêt religieux et historique du poème et son puissant souffle lyrique et tente de simplifier au maximum les subtilités de la langue et les allusions à la pensée soufie.

Outre le poème et sa traduction, l'ouvrage comporte également la biographie et le parcours de Sharafu-d-Din Al Bûsirî et l'histoire de ce poème.

Une autre «qacida» portant le même titre avait été écrite en louanges au prophète de l'islam de son vivant par Kâab Bnou Zuhayr qui lui avait donné le titre de «Baanat Suâad».

Présenté dans une version «collector» assez soignée sur le plan de l'impression, l'ouvrage «Al Burda» est présenté dans une couverture sobre de couleur orange, arborant une des arabesques.

Né en 1912 dans le sud de l'Oranie, Cheikh Hamza Boubakeur, Aboubakeur Ben Hamza Ben Kadour de son vrai nom, a dirigé pendant 25 ans l'Institut musulman de la mosquée de Paris (1957-1982) et a laissé plusieurs ouvrages dont une traduction commentée vers le français du Coran en plus d'essais sur le soufisme et la poésie. F. H.

Naâma

Réception du théâtre régional au début de l'année prochaine

Le théâtre régional de la wilaya de Nâama, d'une capacité d'accueil de 800 places, sera réceptionné au début de l'année 2019, a-t-on appris de la direction locale de la culture. Cet édifice, premier du genre dans la wilaya et dont la réalisation a nécessité une enveloppe

de plus de 674 millions DA, comprend une salle de spectacles, des ateliers, une scène conçue selon les normes mondiales, des espaces de répétition et d'autres équipements, a indiqué le chargé de la gestion de la direction de la culture, Mohamed Mekkaoui. Cette infrastructure

culturelle, bâtie sur une surface de 2 500 m², se compose de deux niveaux, dispose également d'une bibliothèque, équipée de technologies modernes telles que les supports audiovisuels. Elle permettra de faciliter la recherche et la formation dans le domaine du théâtre, ajoute-t-

on. L'entrée en service de ce théâtre donnera une nouvelle impulsion au développement du 4^e art dans cette wilaya et encouragera l'émergence de jeunes talents, estiment les hommes de la culture et les professionnels de l'art des planches de la région. L. B.

Palmarès Annecy 2018

«Funan» primé

Le Festival du film d'animation d'Annecy a rendu son verdict : «Funan» décroche le Cristal du long métrage.

Découvrez le palmarès 2018. Un an après que «Lou et l'île aux sirènes» ait décroché le Cristal du long métrage, c'est aujourd'hui «Funan» de Denis Do, coproduction française, luxembourgeoise, belge et cambodgienne, qui remporte le prix principal du Festival international du film d'animation d'Annecy. Le long métrage, qui suit une jeune mère à la recherche de son fils de 4 ans pendant la révolution khmère rouge, rassemble Bérénice Bêjo et Louis Garrel dans son casting vocal. Le Prix du jury est quant à lui attribué à «Parvana» de Nora Twomey (déjà nommé à l'Oscar du meilleur film d'animation cette année), avec une mention à «La Casa Lobo» de Cristóbal León et de Joaquín Cociña.

«Funan» de Denis Do (Belgique, Cambodge, France, Luxembourg)
Prix du jury : «Parvana» de Nora Twomey (Canada, Irlande, Luxembourg)
Mention du jury : «La Casa Lobo» de Cristóbal León et Joaquín Cociña (Chili)
Cristal du court métrage : «Bloeistraat 11» de Nienke Deutz (Belgique, Pays-Bas)
Prix du jury : «Week-ends» de Trevor Jimenez (Etats-Unis)
Prix «Jean-Luc Xiberras» de la première œuvre : «Egg» de Martina Scarpelli (France, Danemark)
Mention du Jury : «Cyclistes» de Veljko Popovic (Croatie, France).
Prix du film «Off-Limits» : «Le Déterrement de Nous» de Shirley Bruno (Etats-Unis, Haïti)
Cristal du long métrage : «Funan» de Denis Do (Belgique, Cambodge, France,

de plus de 674 millions DA, comprend une salle de spectacles, des ateliers, une scène conçue selon les normes mondiales, des espaces de répétition et d'autres équipements, a indiqué le chargé de la gestion de la direction de la culture, Mohamed Mekkaoui. Cette infrastructure culturelle, bâtie sur une surface de 2 500 m², se compose de deux niveaux, dispose également d'une bibliothèque, équipée de technologies modernes telles que les supports audiovisuels. Elle permettra de faciliter la recherche et la formation dans le domaine du théâtre, ajoute-t-on. L'entrée en service de ce théâtre donnera une nouvelle impulsion au développement du 4^e art dans cette wilaya et encouragera l'émergence de jeunes talents, estiment les hommes de la culture et les professionnels de l'art des planches de la région. L. B.

Musique

Un concert de violon et de piano s'organise à Alger

L'INSTITUT culturel italien, en collaboration avec la Radio algérienne, suit les pas de l'Institut français et vous invite à un concert exceptionnel à l'occasion de la Fête de la musique, ce jeudi 21 juin. Au programme : un trio audacieux composé de Nabil Hamai et Giacomo Agazzini au violon et d'Anna Barbero Beerwald au piano. Cette formation éphémère reprendra des incontournables de la musique classique italienne et entonnera quelques compositions pour l'occasion. Elle vous donne rendez-vous à l'auditorium de la Radio algérienne Aïssa-Messaoudi, le 21 juin prochain à partir de 19h30. Pour assister à l'événement, il vous suffit d'appeler le +213 (0) 21 92 38 73 ou de vous rendre au niveau de l'Institut culturel italien (El Biar). Les invitations obtenues seront valables pour deux personnes et exigées à l'entrée.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre de Verdure Laâdi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)
Mercredi 27 juin à 20h30 : Keral Production présente un concert rap avec Riles.
Judi 28 juin à 20h30 : Concert de Tiken Jah Fakoly. La vente des billets (prix 2 500 DA) est ouverte depuis le 2 juin à la librairie «L'Arbre à dire» de Sidi Yahia. Tous les jours de 11h à 19h (sauf le vendredi).



Badminton/Championnat d'Algérie (3^e et dernière journée)

La compétition se déroulera à Tipasa

LA TROISIÈME et dernière journée du Championnat national de badminton individuel aura lieu les 29 et 30 juin à la salle OMS de Tipasa, a-t-on appris de la Fédération algérienne de badminton (FAB). Prévues initialement les 13 et 14 avril dernier, cette journée a été reportée suite au crash d'avion de Boufarik (Blida), survenu le 11 avril dans le périmètre de la base aérienne de Boufarik (Blida) faisant 257 morts. Quelque 70 badistes, dont 26 filles, issus de sept clubs prendront part à ce rendez-vous. Il s'agit du CASA Mohammadia, ASA Protection Civile (Alger), AADS Ouled Moussa (Boumerdes), Club Madala, club Béjaïa, Chabeb Amel Béjaïa et MB Béjaïa (Béjaïa). La première journée du championnat s'est déroulée à Douéra (Alger), les 20 et 21 octobre 2017, alors que la deuxième journée a eu lieu,

les 26 et 27 janvier dernier à Constantine. Le Championnat d'Algérie se dispute en cinq tableaux, à savoir : individuel (garçons), individuel (filles), double (garçons), double (filles) et double (mixte). Dans chaque tableau, huit joueurs sont déjà en quart de final, alors que le reste des joueurs passeront par les qualifications. Selon le programme de la compétition, les qualifications se disputeront vendredi, à partir de 14h30, alors que les quarts débiteront samedi à 08h00. Par équipes, les joueurs du CASAM se sont adjugés le titre après leur victoire en finale de la 3^e étape devant la Protection civile (3-2), disputée à Boumerdes. Ils ont dominé la Coupe d'Algérie en remportant huit titres sur douze possibles en six catégories (garçons et filles), lors des finales disputées les 4 et 5 mai derniers à la salle Harcha-Hacène (Alger).

Tennis

Ibbou participera à un tournoi professionnel à Hammamet

L'ALGÉRIENNE INÈS Ibbou intégrera directement le tableau final d'un tournoi professionnel de tennis, qui se déroulera du 25 juin au 1^{er} juillet à Hammamet (Tunisie) suivant la pré-liste d'admission, dévoilée samedi par les organisateurs. Dotée d'un prize-money de 15 000 USD, cette compétition, prévue sur des courts en terre battue, a drainé certaines joueuses relativement assez bien classées sur le plan mondial, notamment la Chilienne Fernanda Brito, qui pointe au 375^e rang. Ibbou qui occupait le 624^e rang mondial, a perdu cinq places dans le dernier classement de la WTA (World Tennis Association), et se retrouve désormais au 629^e rang. L'Algérienne de 19 ans reste sur un forfait dans un autre tournoi professionnel à Hammamet, pendant lequel elle s'était retirée au premier tour du tableau final. Ibbou, qui, pourtant, était tête de série N.3 dans ce tournoi à 15 000 USD, avait concédé le premier set (6-4) contre une jeune Japonaise, Yuka Hosoki, avant d'annoncer son retrait, juste

avant le début du deuxième set. Elle essaiera de faire mieux dans ce nouveau tournoi pour lequel elle vient de s'inscrire.

Retrait des Algériens engagés au tournoi ITF de Carthage

Les cinq Algériens engagés dans le tournoi international ITF junior de Carthage, prévu du 17 au 23 juin à Tunis, se sont désistés au dernier moment, selon la liste des inscrits dévoilée samedi par les organisateurs. Il s'agit de Mohamed Ali Abibsi, Yannis Benmansour, Ramzi Raouf Brahim, Mohamed Forkane Lebdi et Mohamed-Racyem Rahim. De nombreux joueurs juniors classés en haut de la hiérarchie mondiale de leur catégorie, prendront part à ce tournoi important classé en grade 4 et qui sera disputé sur les courts en terre battue du Tennis Club Carthage. Parmi ces athlètes : l'Ivoirien Eliakim Coulibaly (272^e mondial), le Polonais Dawid Taczala (301^e mondial) et l'Italien Lorenzo Rottoli (329^e mondial).

Cyclisme / Critérium de Tinquex (France)

Yacine Chalel décroche la 13^e place

LE CYCLISTE algérien Yacine Chalel a pris la 13^e place au Critérium de Tinquex, disputé vendredi dans le département de la Marne (France). Une compétition ouverte à toutes les catégories et remportée par Guillaume Hutin, du club AVC Aix-en-Provence, qui succède au palmarès à Pascal Le Roux, du VC Saint-Quentin. Chalel, champion d'Afrique en scratch et sociétaire du club français Olympique CVO, s'est dit « satisfait » de sa course, lui qui avait ménagé ses efforts pendant le mois de ramadhan et venait tout juste de reprendre la compétition. « Les sensations étaient assez bonnes dans l'ensemble, sauf que j'ai ressenti un léger manque de force dans les derniers kilomètres », a indiqué

l'Algérien sur sa page Facebook, en considérant cependant que cette situation est « logique », car il s'agissait de sa deuxième course seulement en un mois. Sa première course s'était déroulée mercredi dernier, au pied de la Tour Montparnasse, à Paris, et dans laquelle il avait terminé à la 42^e place. « Cette course s'était déroulée pendant le ramadhan et la manette droite de mon vélo s'était desserrée dès les premiers tours de course. Donc, vu ces conditions, je dirai que pour une reprise, c'est pas trop mal », a jugé le champion d'Afrique. Chalel, qui dispute ce samedi une course à Sin-le-Noble, a annoncé sur les réseaux sociaux qu'il s'est inscrit pour la course de Corbeil-Essonnes, prévue aujourd'hui.

Equipe nationale

Le bras de fer engagé avec le staff technique

■ Le bras de fer est engagé entre la FAF et son président, Kheireddine Zetchi, d'une part, et les membres du staff technique de l'EN, à savoir le sélectionneur national, Rabah Madjer, et ses deux adjoints, Meziane Ighil et Djamel Menad.

Par Mahfoud M.

En effet, ces derniers s'entêtent à ne pas démissionner de leurs postes respectifs, sachant qu'ils sont critiqués de toute part et ne font pas l'unanimité, vu qu'ils n'ont pas réussi à redresser la barre avec les Verts. Quatre défaites consécutives lors des derniers match-tests qu'a disputés la sélection nationale, c'est sans aucun doute un bilan très négatif des membres du staff technique. On pensait qu'ils allaient tous quitter le navire juste après le match face au Portugal et perdu sur un large score, mais rien de cela ne fut, et le président Zetchi a attendu vainement leur démission. Toutefois, le patron de la Fédération n'a pas dit son dernier mot et devrait commencer à s'activer dans les prochains jours pour organiser une réunion du bureau fédéral qui décidera de l'avenir de ce trio et ensuite entamer les discussions directes avec les entraîneurs qui seraient habilités à prendre en main l'équipe. Tout dépendra de la disponibilité de certains techniciens qui ne peuvent pas, pour le moment, répondre par la positive ou par la négative, tant qu'ils n'ont pas reçu un contact direct du premier res-



Zetchi attend pour annoncer sa décision

pensible de la FAF. Certes, les noms de Halilhodzic, Gourcuff, Courbis, ont été évoqués, mais rien de concret n'a été conclu pour le moment. Il faudra attendre que le limogeage de Madjer et son staff soit effectif pour que les choses sérieuses

débutent. Quoi qu'il en soit, les responsables de la Fédération sont unanimes pour croire que la sélection ne pourra pas aller loin avec Madjer qui n'a pas amélioré les résultats de la sélection.

M. M.

MC Oran

Les dirigeants souhaitent renforcer l'attaque

L'opération de recrutement du MC Oran en prévision de la saison footballistique 2017-2018 a touché jusque-là le poste de gardien de but, la défense et le milieu de terrain, en attendant de passer au secteur offensif, a-t-on appris samedi de ce club de Ligue 1 Mobilis. Le président du MCO, Ahmed Belhadj, qui avait annoncé, dès la fin de la saison passée, son intention de procéder à un remue-ménage au sein de son effectif, n'a pas mis de temps pour passer à l'action. A cet effet, il a engagé jusque-là deux gardiens de but, en l'occurrence, Mazouzi (USM El Harrach) et Litim (DRB Tadjenanet), deux défenseurs : Boudebouda (MC Alger) et Khoualed (Ohod, Arabie saoudite), et trois milieux de terrain : Aït

Ouameur (ES Sétif), Bouazza (Al Wihda, Arabie saoudite) et Yettou (JS Kabylie). Le boss oranais, qui a également fait venir l'entraîneur marocain Badou Zaki à la place du Suisso-Tunisien Moez Bouakaz, axera son travail lors des prochains jours sur le renforcement de la ligne offensive, précise la même source. Cependant, sa mission risque d'être compliquée dans ce registre, étant donné que les attaquants au profil recherché sont tous liés avec leurs clubs respectifs qui refuseraient certainement de les céder au profit des « Hamraoua ». Raison pour laquelle Belhadj et son coach marocain sont en train d'explorer la piste des attaquants étrangers, en particulier les joueurs de l'Afrique subsaharienne, d'où

ils souhaitent dénicher deux bons attaquants. Le MCO, qui attend également d'officialiser la venue du latéral droit international Belkheiter, soumis toutefois à la lettre de libération de sa formation tunisienne, le Club Africain de Tunis, vient de prolonger le contrat de deux joueurs, en l'occurrence Sebbah et Heriat. En revanche, l'équipe, quatrième au classement du championnat de l'exercice passé, a enregistré le départ de certains joueurs à l'image de Nateche, Ferahi, Bentiba, Benamara, Allali et Lakhdari. La reprise des entraînements au MCO est prévue pour le 1^{er} juillet. Cette reprise sera précédée par une cérémonie de présentation des nouvelles recrues, rappelle-t-on.

Schalke 04

Bentaleb sur le calepin de l'AC Milan

Le milieu international algérien de Schalke 04 (Allemagne), Nabil Bentaleb, intéresserait l'AC Milan (Italie) en vue du mercato estival, rapporte

la presse italienne. Selon la même source, l'entraîneur des « Rossoneri », Gennaro Gattuso, souhaite renforcer son effectif avant l'entame de la saison

2018-2019, notamment au milieu du terrain. Lors de la saison écoulée, l'Algérien a disputé 16 matchs en championnat d'Allemagne, inscrivant 4 buts.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Arrêté ministériel

Pêche au thon rouge : modification de certaines dispositions

UN ARRÊTÉ ministériel modifiant et complétant l'arrêté du 19 avril 2010 instituant des quotas de pêche au thon rouge pour les navires battant pavillon national exerçant dans les eaux sous juridiction nationale et fixant les modalités de leur répartition et de leur mise en œuvre, a été publié au *Journal officiel* n° 30.

Selon l'arrêté du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, les dispositions de l'arrêté de 2010 ont été complétées par l'article 12 bis rédigé comme suit : «Les armateurs des navires thoniers sennieurs et palangriers sont tenus d'installer des équipements de communication assurant la connexion internet et le téléphone satellitaire.

Ces équipements doivent être opérationnels durant les campagnes de pêche. Les capitaines des navires thoniers sennieurs, doivent mettre ces équipements à la disposition des contrôleurs observateurs et de l'observateur de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA)». Les dispositions de l'article 13 ont été également modifiées, complétées et rédigées comme suit : «Le capitaine du navire thonier est tenu de conserver à bord du navire durant une année, le carnet de pêche au thon rouge vivant ou mort, cotés et paraphés, fournis par l'administration de la pêche».

Dans ce cadre, il est indiqué que le carnet de pêche est constitué de 60 pages originales et de 2 souches par page pour le navire thonier sennieur, de 170 pages originales et d'une souche par page pour le navire thonier palangrier.

Chaque carnet doit être renseigné quotidiennement avant minuit pour chaque opération de pêche, y compris les opérations de pêche infructueuses et les opérations de pêche non réalisées. Les pages originales doivent rester attachées aux carnets de pêche. En cas d'erreur, la page concernée doit être barrée d'un trait suivi de la mention «annulé», précise le même arrêté. Il est également indiqué

qu'à l'issue de la campagne de pêche pour le navire thonier sennieur, les pages originales attachées au carnet de pêche sont conservées à bord du navire, la première souche de chaque page est remise à l'administration de la pêche par le contrôleur national embarqué à bord du navire et la deuxième souche de chaque page est remise à l'observateur de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) embarqué à bord du navire.

Pour le navire thonier palangrier, les pages originales attachées au carnet de pêche sont conservées à bord du navire, la souche de chaque page est remise à l'administration de la pêche par le capitaine du navire.

Les dispositions de l'article 13 du précédent arrêté ont été aussi modifiées, complétées et rédigées comme suit : «Le capitaine du navire thonier sennieur est tenu de débarquer les prises de thon rouge mort dans les ports désignés à cet effet. Les ports de débarquement sont les suivants : port d'Alger, port de Annaba, port de Béjaïa, port de Cherrhell, port d'Oran et port de Ténès. Le capitaine du navire thonier palangrier est tenu de débarquer sa production dans les ports de Bouzedjar et de Béni Saf». En outre, les dispositions de l'arrêté de 2010 ont été complétées par les articles 13 sexes et 13 septies rédigés comme suit : «Le thon rouge mort pêché par les navires thoniers palangriers doit être étiqueté. L'étiquette doit comporter les informations suivantes : le numéro de série de l'étiquette, le nom de l'espèce (Code FAO), la taille totale (Lt) (cm), le poids total (kg), le sexe de l'espèce, l'origine de l'espèce, le numéro du permis de pêche».

Pour rappel, l'Algérie a eu un quota de 1 300 tonnes de thon rouge au titre de l'année 2018, et sera de 1 400 t en 2019 et de 1 600 t en 2020.

Pour le quota de pêche de 2017 fixé à 1 043 t, il a été complètement pêché par 14 navires algériens battant pavillon national et dont la quasi-totalité a été destinée à l'exportation. T. H.

La route qui tue

6 morts et 8 blessés en 24 heures

SIX PERSONNES ont trouvé la mort et 8 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. La wilaya de Batna déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 2 personnes, alors que 3 autres ont été blessées, suite à une collision entre 2 véhicules légers, survenue sur la RN 86, dans la commune de Telkhamt. Par ailleurs, et durant la même période,

les secours de la Protection civile sont intervenus pour repêcher le corps sans vie de 2 personnes, mortes par noyade, la première dans un oued, dans la wilaya de Tissemsilt, et la deuxième dans une zone interdite à la baignade dans la wilaya de Mostaganem. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour repêcher les corps sans vie de 2 pêcheurs, suite à l'échouage de leur barque dans la wilaya de Boumerdes, au large du port de Cap Djenat. APS

Coupe du monde de football de 2018



Louvis

Djalou@hotmail.com

Mostaganem

Premier cas de noyade dans une zone interdite à la baignade

■ Un premier cas de noyade a été enregistré, samedi soir, dans une zone interdite à la baignade dans la commune balnéaire de Sidi Lakhdar (Mostaganem), a-t-on appris hier des services de la direction de wilaya de la Protection civile.

Par Samah K.

Le chef du service de prévention, le lieutenant Mohammed Ourari, a indiqué que la victime, âgée de 15 ans, est morte noyée dans une zone interdite de baignade à l'ouest de la plage de Kehf Lahmar, dans la commune de Sidi Lakhdar (50 km à l'est de

Mostaganem). La victime, originaire du douar «Ouled Bouziane» relevant de la commune de Sidi Ali, était en compagnie de deux autres adolescents du même âge. Ces derniers se trouvant en difficulté en mer, ont été sauvés puis transférés vers les services sanitaires les plus proches, a ajouté la même source. Les services de

la Protection civile de la wilaya de Mostaganem ont enregistré, durant la saison estivale écoulée, dix huit cas de noyade en mer dont 13 dans des zones interdites ou dangereuses et cinq autres au niveau des plages autorisées à la baignade en dehors des heures de surveillance, a-t-on rappelé.

S. K./APS

Lutte contre la contrebande

Cinq personnes arrêtées dans différentes régions du pays

Trois individus en possession de trois fusils de chasse et deux narcotrafiquants ont été arrêtés samedi par des détachements de l'Armée nationale populaire dans différentes régions du pays, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté,

le 16 juin 2018 à M'sila et Tébessa, trois individus en possession de trois fusils de chasse, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont appréhendé à Oran et Mascara, deux narcotrafiquants et ont saisi 400 comprimés psychotropes».

Par ailleurs, «un détachement de l'ANP a saisi, à In Guezzam, un véhicule tout-ter-

rain et trois motocyclettes, alors que des unités des gardes-côtes ont déjoué, lors de deux opérations distinctes menées à Aïn Témouchent et El-Ghazaouat, deux tentatives d'émigration clandestine de 36 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», ajoute le MDN.

M. L.

Son auteur est mort, une vingtaine de blessés

Fusillade dans le New Jersey

Une fusillade s'est déroulée hier lors d'un festival d'art nocturne dans l'Etat américain du New Jersey (côte est), selon un procureur local qui a ajouté que son auteur présumé est mort et qu'environ 20 personnes ont été blessées.

Angelo Onofri, procureur du comté de Mercer, a précisé lors d'une conférence de presse que 16 des 20 blessés étaient soignés pour des blessures par balle. D'après lui, deux suspects

ont ouvert le feu lors de ce festival dédié à l'art, à la musique, à la gastronomie et au cinéma de la région, en présence d'un millier de personnes. Le second suspect a été interpellé.

Des témoins ont dit avoir vu la foule prise de panique et courant dans tous les sens, provoquant une bousculade après les tirs.

Les autorités ont dit enquêter sur le fait de savoir si d'autres personnes étaient impliquées dans cet incident. R. I.